



DARDILLY ENVIRONNEMENT et AVENIR

SIRET N° 789 377 116 00015

Association d'intérêt général déclarée en Préfecture du Rhône le 31/07/74 (n° 11516)

Protection de l'Environnement, Urbanisme et Patrimoine

5, allée de la Tour 69570 DARDILLY

www.dardilly-environnement-avenir.fr dea@dea-dardilly.fr

OBJECTIFS et MISSIONS DE DEA

D.E.A. est une association indépendante, apolitique, non subventionnée*, reconnue d'intérêt général, qui regroupe environ 80 foyers représentant plus de 150 adhérents.

Ses bénévoles apportent par les acquis de leurs anciennes professions une expertise pointue et, en tant que « Sentinelles », informent l'association de tout évènement ou situation préjudiciable à notre environnement.

Ses missions : **PROTEGER, INFORMER, AGIR** s'exercent sur les domaines au sens large de l'environnement orientés vers les trois grands thèmes :

la préservation de notre environnement et la qualité de la vie, l'urbanisme et le patrimoine

LA PRESERVATION DE NOTRE ENVIRONNEMENT ET LA QUALITE DE LA VIE.

Protection de la nature dans ses composantes écologiques, floristiques et faunistiques.

Aménagements du territoire dans tous ses aspects, respect des sites agricoles et des zones humides , étude sur les ruisseaux en partenariat avec la métropole, dénonciation des atteintes à l'environnement : décharge sauvages, pollution, mouvements de terre illicites, éradication des haies...

Les domaines technologiques liés à l'environnement, à la transition énergétique, (eau, CO2, tarifs de l'énergie, matériaux critiques, mines de Lithium, ZFE, chasse...) et à l'actualité faunistique et floristique sont traités par des experts lors des « lundi de l'environnement » et dans des articles publiés dans le bulletin trimestriel : Les nouvelles de DEA »

URBANISME, VOIERIE ET TRANSPORTS.

Etudes et commentaires sur les permis de construire de projets immobiliers communaux soumis à concertation par la mairie. Ces dossiers sont transmis aux adhérents.

Propositions éventuelles de modifications. Assistance aux particuliers sur les programmes immobiliers (Projets d'immeubles au Cogny ou à Montcourant, parking du Cimetière, Esplanade ...) ou l'édification de structures (antennes, bâtiments, ...) ou d'activités susceptibles de nuire à leur environnement.

Participation aux enquêtes d'utilité publique sur les modifications du PLU-H et aux sollicitations de la mairie sur le devenir de certaines zones comme le site de l'ancienne école des Noyeraies ou l'activité du centre bourg.

Soutien à des pétitions lorsqu'elles correspondent aux objectifs de notre association.

(Immeuble F vers le restaurant du Bol d'air, ou immeuble E sur l'ancien site de la poste)

Enquête sur les moyens de transport, les voies cyclables, la sécurité et la pratique du vélo dans et hors de notre commune.

Actions auprès de la Cour des Comptes lorsque cela semble nécessaire .

L'association reste une force de proposition avant tout mais ne s'interdit pas de contester les actions qu'elle juge néfastes ou irrégulières par rapport aux différentes réglementations.

PATRIMOINE ET HISTOIRE DE LA COMMUNE.

C'est une préoccupation de l'association que de se soucier et de perpétuer l'histoire et le patrimoine de notre commune. Elle ouvre ses portes à quiconque apporte sa pierre au souvenir ou à la préservation des sites emblématiques de notre environnement patrimonial.

De nombreux dossiers relatifs au « Manoir de Parsonge », à l'aqueduc de la Brévenne, à l'historique de la déviation de l'A89 pour lequel DEA en lien avec APRR, a obtenu de nombreuses satisfactions, au classement des vallons auquel a collaboré activement DEA dont la réalité a vu le jour en septembre 2020 par un décret en conseil d'Etat. Rappelons que la mairie de Dardilly était contre à l'époque, de même que pour le tracé de l'A89 dont tout le monde se réjouit aujourd'hui !

Des dossiers sur l'historique et le devenir de l'ancienne crèche de Dardilly, sur les trottoirs, sur les anciennes carrières, sur la décharge du Bouquis ou sur les croix de chemin de notre commune, ont fait l'objet d'articles rassemblés sur notre site :

dardilly-environnement-avenir.fr (en cours de reconstruction).

INFORMATION, ANIMATION ET RESEAUX

DEA ouvre ses portes pour une réunion de 8h à 22h le premier lundi de chaque mois aux adhérents mais aussi au public qui se sentirait concerné ou intéressé par l'ordre du jour. Salle du Barriot, 2^{ème} étage : les « Lundis de l'environnement ».

Les sujets traités au cours du trimestre ou des articles spécifiques sur des sujets divers paraissent dans un bulletin trimestriel « les Nouvelles de DEA ».

Enfin DEA est présent sur les réseaux au travers de Facebook, VIGINAT : viginat@dea-dardilly.fr, et sur Youtube.

Notre adresse de contact est : dea@dea-dardilly.fr

Des sorties thématiques sur la taille des arbres, la requalification de sentiers, le ramassage de déchets, la découverte de la faune et de la flore sont périodiquement organisés.

Enfin un voyage en car est programmé annuellement pour les adhérents ou les extérieurs : visites de musée, (mines, textile ...) croisières sur lac ou rivières, sites emblématiques ou touristiques, Hospices de Beaune, Hautecombe et le lac du Bourget...

* DEA ne reçoit pas de subvention en financement de la mairie mais bénéficie de la gratuité des locations des salles et locaux de la commune pour organiser ses réunions et manifestations. Cela fait l'objet d'une convention, voir documents administratifs sur le site.

